



**REVUE DE PRESSE**  
**Samedi 14 juillet 2018**



## Un incendie détruit une rangée de cyprès au golf



Dix pompiers et trois engins ont été nécessaires pour circonscrire l'incendie. Photo G.B

**U**n incendie, dont l'origine n'est pas encore déterminée, s'est déclaré à l'entrée du golf du Cognac, à Saint-Brice, à l'angle du chemin du Bois clair, vers 13h40 hier. Une rangée de cyprès s'est enflammée sur une longueur de 50 mètres.

Deux câbles haute tension (de 15 à 20 000 volts) qui alimentent le transformateur des locaux du golf

ont été rompus. Sous l'effet de la chaleur? Ou sont-ils la cause de l'incendie?

Chez Enedis comme pour les pompiers, rapidement intervenus sur les lieux avec trois engins et une dizaine d'hommes, la question se posait toujours une fois le sinistre maîtrisé après une heure d'intervention. Aucune victime ni autres dégâts sont à déplorer.

## Un accompagnement plus soutenu pour les victimes

**D**es victimes qui viennent d'être secourues, qui portent plainte et qui acceptent une confrontation avec leur agresseur? «Pratiquement aucune». Jean-David Cavaillé, le procureur, a vite fait les comptes. Pas facile d'accepter, notamment en cas d'atteintes sexuelles, d'agressions, de se retrouver face à ses agresseurs, surtout s'ils sont plusieurs et s'ils ont des avocats. «J'ai vu des victimes s'effondrer, des poursuites abandonnées», se souvient le procureur. Jeudi, il était avec Cyril Bousseron, le président du TGI d'Angoulême, Jean-Michel Grossias pour le barreau, Véronique Munoz, la présidente de France Victimes 16, le colonel Laurent Geoffroy et le commissaire Frédéric Kocher, signataire d'une convention destinée à «développer la prise en charge des victimes

*lors des confrontations en leur permettant d'être assistées par un avocat». C'est une procédure qui existe, qui n'est que rarement utilisée. L'ensemble de la chaîne judiciaire a décidé de se mobiliser pour «systématiquement mettre l'avocat dans la boucle», renforcer les droits des victimes et simplifier de fait le «parcours du combattant». Les victimes se verront ainsi proposer un avocat dès le recueil de leur plainte ou de leur audition. «C'est notre rôle d'être proactifs», souligne le procureur. Les avocats ont assuré qu'ils seraient disponibles, les enquêteurs qu'ils indiqueraient la possibilité du recours à leurs services, gratuitement. Le problème de la rémunération a vite été évacué. Il existe un fonds d'aide pour ça. «On va les accompagner encore plus», estime Véronique Munoz.*

### Le chiffre

# 85,6%

équivalent à 2016 (85,5%). La série générale avec 3338 inscrits obtient un taux de 86,9%, la série professionnelle (571 inscrits) un taux de 77,5%.

C'est le taux de réussite des 3909 collégiens charentais inscrits au diplôme national du brevet. Il est en baisse par rapport à 2017 (88,5%) mais

# Vindelle: les caravanes sauvages irritent les élus

Une soixantaine de caravanes ont élu domicile à Vindelle. Une installation sauvage qui agace le maire et l'Agglo, alors qu'une aire de grand passage existe enfin à Marsac.

Julie KOCH  
j.koch@charentelibre.fr

Le scénario se répète d'une année sur l'autre à Vindelle. Depuis dimanche dernier, une soixantaine de caravanes ont élu domicile sur le terrain municipal mitoyen de la salle des Fins-Bois. L'an dernier déjà, André Friche-teau, alors encore maire, avait porté plainte pour diverses dégradations à la même période. Cette fois, c'est son successeur Bruno Proux qui doit gérer cette installation sauvage. «C'est un voisin qui m'a appelé dimanche. On avait mis de grosses pierres pour empêcher l'accès, ils ont tout enlevé. Je leur ai dit qu'ils n'étaient pas les bienvenus», retrace l'élus, qui se souvient encore des 3 000€ que la mairie avait dû déboursier l'an dernier pour réparer les vestiaires du stade.

Cette fois, pas de dégâts constatés, simplement des rappels à l'ordre aux enfants qui s'égarent sur le terrain de foot. «Mais on a beaucoup de plaintes des agriculteurs voisins, les vignes sont transformées en latrines, ils font leurs besoins dans les champs», s'agace l'élus.

Il assure aussi avoir recensé au moins deux annulations de réservations de la salle des fêtes. «Les gens devaient venir tout le week-end pour des mariages ou des anniversaires, mais avec ces caravanes, ce n'est pas rassurant. C'est 500€ de moins par jour annulé dans les caisses de la commune». Une aire de grand passage provisoire a pourtant été aménagée et labélisée par la préfecture à Marsac en mai, en attendant la mise en place de l'aire définitive de Rouillet-Saint-Estèphe.



Bruno Proux se trouve bien désemparé face à cette énigmatique installation à Vindelle.

Photo Renaud Joubert

Les caravanes refusent de s'y garer. Renard, croisé en train de cuisiner en plein air, résume l'avis général. «Ce n'est pas possible de s'installer là-bas, ce n'est pas adapté. Il y a de la terre et des cailloux au sol, les gamins avalent de la poussière. On refuse d'y aller.»

## Il y a une zone de non-droit à Vindelle

Une prise de position indéfendable pour l'Agglo. «On a fait notre part du job. Grand Angoulême répond à tous les objectifs, aux nécessités de la loi et voilà qu'à Vindelle, des gens du voyage s'installent et on ne fait rien. La directrice

de cabinet du préfet nous a fait savoir qu'elle ne ferait rien, parce qu'il n'y a pas de trouble manifeste à l'ordre public», s'énerve Jean-François Dauré, président de GrandAngoulême, qui vole au secours de Bruno Proux, «il y a une zone de non droit à Vindelle, où l'État semble considérer que la loi ne doit pas être respectée».

Pierre N'Gahane, le préfet, comprend l'agacement des élus, mais rappelle que toute expulsion doit se faire dans le cadre d'une procédure bien définie. «Le maire doit saisir le juge en référé, qui rendra une décision. Ce n'est qu'à partir de ce moment qu'on pourra évacuer le site», précise-t-il, «il faut qu'il y ait

un trouble à l'ordre public, le seul fait qu'ils soient présents ne justifie pas une expulsion».

Une réponse qui déstabilise Bruno Proux, qui se pensait enfin tranquille avec l'aire de grand passage. Il reconnaît ne pas avoir engagé de procédure au tribunal «de peur d'être débouté». «Si la décision de justice nous est défavorable, ce sera la porte ouverte à toutes les installations sauvages, ils ne partiront plus», s'inquiète le maire, «je ne suis pas fataliste mais j'essaie de peser le pour et le contre».

Dès le départ des caravanes, prévu le week-end prochain, il promet de creuser une tranchée pour éviter toute nouvelle arrivée.

■ Peintre décorateur pour le cinéma, le Poitevin Frédéric Rigaud a quitté Paris pour Cognac il y a six ans ■ Où son savoir-faire était ignoré jusqu'à récemment.

# Frédéric Rigaud, le talent sans en faire un cinéma

Marc BALTZER  
m.baltzer@charentelibre.fr

**A**u Champ-de-Foire, tout le monde l'adore. Pas Frédéric Rigaud, peintre décorateur pour le cinéma, à la carrière longue comme un générique de film. Son œuvre, plutôt, qui lui vaut des compliments quotidiens depuis le début du mois. Il y a deux semaines, il a transformé les toilettes publiques de la place cognacaise en une librairie en trompe l'œil absolument bluffante (lire CL du 3 juillet).

»

**À Paris, des bons, il y en a plein. Des bons qui sont sympas... moins.**

Personne ne connaissait l'auteur et à l'inauguration, tout le monde est resté coi. Pendant le chantier, «chaque jour, les gens passaient pour voir comment ça avançait, savoir quelle technique j'utilisais, se souvient le Poitevin âgé de 45 ans, arrivé au quartier voilà six ans. C'était touchant.» Mais logique, puisque c'est pour embellir son quartier qu'il a accepté de candidater au projet du conseil de quartier. Pas pour travailler: les contrats n'ont jamais manqué depuis ses débuts dans l'industrie du cinéma, en 1998 sur «Peut-être» de Cédric Klapisch.

Il sortait de l'école de peinture murale de Poitiers, après avoir obtenu un CAP de peintre en bâtiment et raté l'entrée aux Beaux-Arts de sa ville, faute d'avoir le bac. «J'avais 25 ans, j'arrivais de ma campagne et j'avais une blouse blanche pour faire sérieux, sourit-il. Je me suis retrouvé face à Jean-Paul Belmondo et j'ai vu mon nom sur un générique. Je ne pensais pas continuer, franchement.» Inimaginable



A ses moments perdus, il laisse libre cours à sa créativité, mais Frédéric Rigaud se voit d'abord comme un artisan. Photo M. B.

pour celui que la vie destinait à peindre des murs d'appartement ou des façades d'immeubles. Pas de reproduire des décors en trompe l'œil dans des studios. «Mon parcours est un peu chelou, une histoire de rencontres et de chance, du début à la fin», tente de faire croire celui dont les aptitudes sautent aux yeux. Né à Poitiers, donc, dans une «famille pauvre» de dix enfants, il suit d'abord les traces du père, ouvrier en bâti-

ment. Mais l'adolescent qu'il est alors rêve de devenir peintre. «On était dans la culture skate-punk, se souvient Renaud Audier, secrétaire général de la CGT en Charente. Il avait déjà cette créativité, mais je ne pensais pas qu'il travaillerait pour le cinéma.» Les deux hommes ont fréquenté le même collège près de Poitiers et quand Frédéric Rigaud a voulu quitter Paris, il a pensé à Cognac parce que son ami d'enfance y vi-

vait. C'était en 2008. «Le milieu parisien, ça me gavait un peu, alors que ça marchait du diable pour moi», se marre Frédéric Rigaud, dans sa grande maison du Champ-de-Foire, où il a même pu installer un atelier, une folie de millionnaire à Paris. Et c'est surtout l'époque où son épouse Sandrine est enceinte de la petite Charlotte.

## Envie d'océan

Il pense déjà à Cognac mais dans un premier temps, «j'avais envie d'océan», souffle-t-il. Ce sera d'abord Châtellillon, avec des contrats à Bordeaux et La Rochelle. Pour des films, des séries, puis pour le jeu Fort-Boyard, le pied ultime («j'ai passé toute mon enfance à Fouras»). Mais la capitale ne l'oublie pas et finit par le retrouver. «À Paris, des bons, il y en a plein. Des bons qui sont sympas... moins», rigole-t-il en vrai modeste.

Mais le peintre n'accepte plus que des projets «plaisir», comme les tournages à l'étranger, pour rester près des siens le reste de l'année. En 2012, sa femme trouve un emploi dans une maison de retraite de Cognac et il l'accompagne. Dans la plus grande discrétion, jusqu'au début du mois.

## Tant de choses à partager

Frédéric Rigaud se plaît à Cognac, mais il ne lui manque qu'une chose. «Je rêve de trouver un petit collectif pour faire des créations, s'amuser sans logique commerciale, avec un endroit pour stocker du matos. Avec mon boulot, je récupère plein de trucs, ce serait génial de partager tout ça.» L'appel est lancé. Pour joindre Frédéric Rigaud, envoyer un mail à: frigaud16@gmail.com

14 Juillet

Le centre-ville joue l'ouverture



Rue du Canton, toutes les boutiques sont accessibles avec une animation musicale à 17h30. Photo D. R.

La plupart des commerces du centre-ville de Cognac sont ouverts ce jour de Fête nationale. Le défilé attirera du monde et malgré les restrictions de stationnement et de circulation, les boutiques comptent bien en profiter. Les dynamiques commerçants de la rue du Canton ont choisi de tous ouvrir, sans exception et d'offrir une animation musicale à partir de 17h30 avec la chanteuse Sylvie Andy.

## MUSIQUE

**Soirée «so british» à l'Église évangélique demain**

Les trente musiciens de l'Orchestre «All Souls Orchestra Londres», dirigés par Noël Tredinnick, avec Andrew Finden et Sidina Gope-Fenepe au chant, proposent une célébration joyeuse de la musique classique, de film, de théâtre, de mélodies, et de chants spirituels demain dimanche 15 juillet à 17h30, à l'Église évangélique de Cognac, située au n°53, rue de Barbezieux. Participation libre à l'entrée.

## PÉTANQUE

**Concours officiel cet après-midi au vélodrome**

L'Amicale bouliste de Cognac organise un concours officiel de pétanque en triplé cet après-midi à partir de 14 heures, au stade vélodrome de Crouin. Entrée gratuite pour le public.

# Circulation

## Le giratoire de l'avenue de Royan tourne enfin rond



Les trois embranchements ont été ouverts aux autos hier à 11 heures. En revanche, les piétons doivent encore faire attention: les trottoirs restent à terminer.

Photo M. B.

**A**près deux mois et demi de travaux, le rond-point de l'avenue de Royan est enfin opérationnel. Les derniers plots ont été enlevés hier à 11 heures, permettant aux automobilistes de rouler tout droit de Cognac vers Merpins. Ce qui n'était plus le cas depuis le 26 avril et le début du chantier. Le carrefour de la D 732 et de la D 47 était jugé

dangereux avec ses 8 800 véhicules par jour et sa grande ligne droite. L'opération de sécurisation aura donc fini avec deux semaines d'avance, alors qu'elle devait s'étendre sur 100 jours. Mais attention, les piétons devront encore être attentifs car les trottoirs n'ont pas tous été égalisés, notamment du côté de la zone industrielle.

## Nouveautés en stock pour la 21<sup>e</sup> édition



Les bénévoles ont reçu leur paquetage doté de polos marron cette année. Photo G. B.

**B**lues Passions passé sur une 25<sup>e</sup> édition réussie, la Fête du cognac peaufine en coulisses de son côté sa 21<sup>e</sup> édition qui se déroulera ces 26, 27 et 28 juillet.

«Une édition à nouveau riche en nouveautés», dévoile d'ores et déjà Cédric Faria, l'un des dirigeants d'une association dont l'armée de près de 300 bénévoles a reçu son paquetage, avec notamment polo de couleur marron de rigueur cette année.

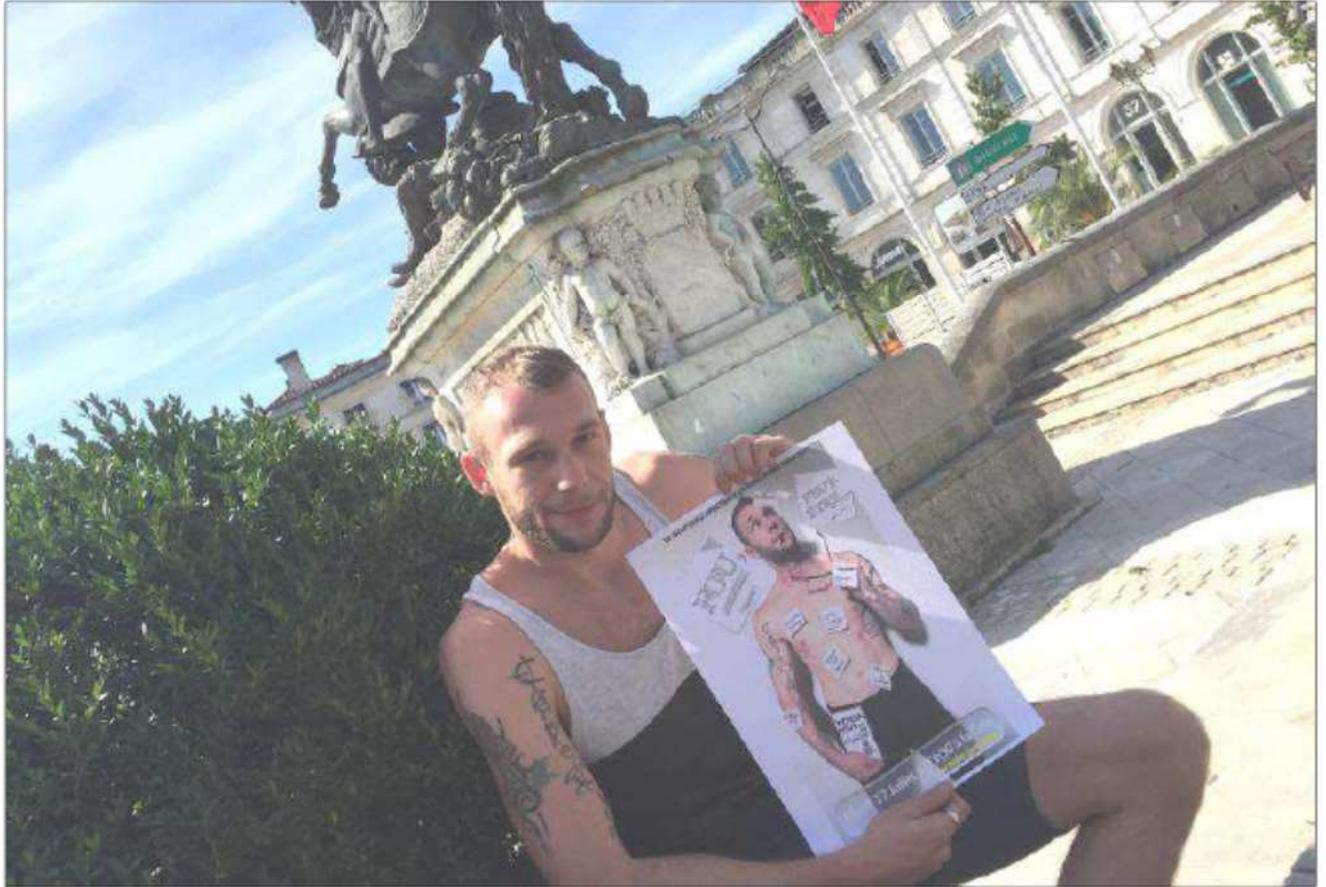
Une boutique Fête du cognac attendra le public côté entrée des Quais Hennessy, avec porte-clés, bracelet, foulards, panamas, briquets et autres goodies à l'effigie du rendez-vous. Deux écrans géants seront installés en tableau sur la scène, face au public, en-

tourés de deux foudres hautes de 6 mètres, signées de la tonnellerie Vicard. «Une scène, nouvelle elle aussi, plus grande, mais que l'on va reculer de 5 à 6 mètres pour gagner un peu plus d'espace», annonce Cédric Faria. Des toilettes supplémentaires feront également leur apparition, comme une allée des savoir-faire du cognac, mise en place sous forme d'exposition photo, en partenariat avec l'interprofession. Sans oublier la plateforme privative de 150 m<sup>2</sup> déjà annoncée avec ses dix conteneurs assemblés sur deux étages.

Un projet unique en France avec vue à 360 degrés sur la fête pour les invités. Avec la décoration, elle culminera à 8,50 mètres de hauteur.

# Guillaume Lenfant fait son retour à la scène et à La Cale

L'humoriste cognaçais remonte sur les planches après quatre ans d'absence, mardi. Avec un spectacle plus léger autour du quotidien.



Après une longue pause et un «exil» à La Rochelle, Guillaume Lenfant revient sur ses terres avec un spectacle nouvelle formule.

Photo G. B.

**F**ou, peut-être», c'est le titre du nouveau spectacle de Guillaume Lenfant, à découvrir mardi prochain sur la scène de La Cale, à Crouin, en entrée gratuite. Fou, cet humoriste cognacais de 29 ans l'est peut-être en effet, tant il n'est pas facile déjà de remonter sur les planches après quatre ans d'absence, date de son dernier «one-man-show», «Lenfant président». C'était déjà à La Cale.

«Sauf que ça me démangeait vraiment. L'envie d'y revenir était là après cette grande pause dont j'avais besoin, j'avais un peu l'impression de tourner en rond», explique-t-il. Fou, il l'est assurément en revanche pour avoir accepté de créer ce spectacle en un temps record, trois semaines, un pari qui lui va bien néanmoins, stimulé par ailleurs par ses retrouvailles avec Cognac après s'être exilé un temps à La Rochelle.

”

## Une pincée de sexe, sans vulgarité et tout en subtilité.

«C'est Jean-Luc (Frenard), le programmateur de La Cale, qui m'a dit quand on s'est revu: "Alors à quand un nouveau show? On t'ouvre les portes." J'ai répondu: "J'ai de la matière." Il m'a dit banco, c'est parti comme ça. Je me suis donc mis au boulot.»

Au boulot pour condenser quatre ans de notes - «Si je ne me produisais plus, je continuais à écrire», précise-t-il -, en une heure trente d'un spectacle non-stop dans lequel le public va découvrir un Guillaume Lenfant nouvelle formule dans une partition plus légère. Exit les sketches et les thèmes politiques et d'actualité, place à un dialogue au-

tour des petits tracas et détails du quotidien qui agacent, les galères sous la douche, au supermarché, au réveil... sans oublier une pincée de sexe «sans vulgarité et tout en subtilité.» Tout un cocktail de petites choses vécues par chacun qu'il se fait fort de croquer dans un style maison toujours direct, un peu «provoc», un peu trash parfois, «mais beaucoup moins qu'avant, le sujet se prête à beaucoup plus de légèreté», sourit-il.

Un exercice différent, plus complexe que d'aligner les sketches, «mais qui laisse de la place à l'improvisation et à des échanges avec les spectateurs. Ça aussi j'en avais envie», confie un Guillaume Lenfant impatient de se relancer dans l'arène avec ce spectacle qui reviendra à la rentrée de septembre si le succès est au bout. Soyons fou, on prend déjà rendez-vous.

Mardi 17 juillet à La Cale, boulevard des Borderies à Crouin. Début du spectacle à 20h30. Entrée libre.

## La riposte s'organise pour dire non à la fusion avec Rouillac

**L**es communes doivent être libres de choisir leur avenir comme elles l'entendent.» C'est ainsi que se termine le courrier adressé par le maire Jean-Philippe Roy à ses collègues de l'agglomération, jeudi. Une lettre destinée, selon lui, à leur apporter quelques éclaircissements sur le projet de fusion qu'il porte entre Sigogne et Rouillac. Et dont «la décision définitive sera prise en septembre.»

«Libres, on l'est nous aussi de dire non à cette fusion», lui rétorque aujourd'hui un collectif d'une douzaine d'habitants. Remontés contre ce projet, ses membres ont décidé d'organiser la riposte. À l'issue d'une réunion qui s'est tenue hier, ils ont décidé d'aller à la rencontre des autres habitants une pétition en main. «On veut faire savoir au maire que sa population n'est pas d'accord avec ça, et dans la grande majorité, soulève l'un d'entre eux, Bernard Allemandou. On a notre mot à dire. Il ne peut pas décider tout seul dans notre dos et faire ce qu'il veut. On veut faire bouger les gens et les alerter sur les conséquences qui nous attendent avec cette fusion.» En premier lieu: «voir nos impôts grimper; redoute-t-il. On est une commune saine, on ne veut pas avoir à payer pour Rouillac. Cette fusion n'a aucune raison d'être, comme sortir de l'agglomération de Grand Cognac.» Interrogé, Jean-Philippe Roy tient à calmer le jeu. «Il n'y a rien de décidé du tout. J'attends d'avoir



Le maire Jean-Philippe Roy tient à calmer les inquiétudes et rappelle «que rien n'est encore décidé». Photo C. Barraud.

tous les éléments dont j'ai besoin, fiscaux, des services préfectoraux, afin d'être en mesure de pouvoir répondre aux questions des Sigognais sur cette fusion. Je comprends les inquiétudes mais la population sera consultée avant toute décision, une réunion publique sera mise en place quand j'aurai ces fameux éléments», annonce-t-il.

Gilles BIOLLEY

## Le syndicat d'eau potable au menu des élus

Lors de leur dernière réunion, les élus du conseil municipal ont examiné les dossiers suivants: Michel Fougère, maire, a lu l'arrêté du préfet de Charente en date du 18 juin, fixant les modalités de retrait des communes d'Ambleville, Criteuil-la-Magdeleine et Lignières-Sonneville du syndicat mixte d'alimentation en eau potable (SAEP) du Sud-Charente. Cet arrêté attribue à Lignières-Sonneville le captage, la station de traitement, le réservoir des Verdoiries et le réseau de refoulement entre la station et le réservoir qui sont situés sur Criteuil-la-Magdeleine. Les canalisations, terrains et ouvrages autres, situés sur chacune des trois communes, leur restant attribués. Les ouvrages situés sur le territoire du SAEP, le matériel de bureau, ainsi que les emprunts étant repris par le syndicat. Le maire s'étonne que les infrastructures situées sur sa commune soient attribuées à la commune voisine.

Christian Matignon rappelant qu'à l'origine, sur les quatre communes du syndicat, Ambleville, Criteuil et Baignes étaient contre le fait que Grand Cognac s'attribue ces installations. Seule Lignières étant pour. Rajoutant avec conviction «à 3 contre 1, c'est le 1 qui l'emporte, ça c'est de la démocratie!». Le maire tentera un dernier contact avec son homologue de Lignières-Sonneville.

Seuls recours laissés par le préfet: soit administratif, soit contentieux devant le tribunal.

**Commerce et habitations.** Un recensement du bâti et des parcelles de terrain non utilisées par des particuliers est demandé par Grand Cognac afin d'envisager la possibilité d'implantation de commerces ou de nouveaux habitants. L'ensemble du conseil est pour, le maire précisant: «Si Grand Cognac fournit les ressources humaines, sur le plan du principe, c'est bien. Mais qui va le réaliser?»

**Environnement.** L'adhésion au centre d'études techniques environnemental et forestier est approuvée. Il s'agit du plan d'étude du bocage (lire CL du 4 juin).

**Logement.** Envisagé pendant les travaux dans la maison qui avait brûlé, l'aménagement d'un second logement dans les dépendances (montant estimé 184 000 €) est abandonné. La commune n'a pas les moyens de financer ces travaux sans augmentation des impôts, ce qui n'est pas envisagé. D'autant qu'il faut prévoir les travaux à venir dans l'église.

**Fusion de communes.** Concernant le projet de nouvelle commune par fusion entre Rouillac et Sigogne (lire en page précédente), avec rattachement à la CDC du Rouillacais, le conseil municipal émet un avis favorable, «pour laisser Sigogne prendre sa décision».

# Rouillac: gros son et poésie à La Palène pour la rentrée

La Palène dévoile la programmation de la prochaine saison. Les rockeurs de Trust côtoieront l'humoriste Manu Payet et le chanteur Gauvain Sers sur la scène de Rouillac.

Julie KOCH  
j.koch@charentelibre.fr

Joël Breton ne change pas une recette qui marche. Le grand manitou de la salle de La Palène dévoile avec appétit les nouveaux artistes attendus dès la rentrée à Rouillac. «*Notre ligne directrice est la même que d'habitude: de l'éclectisme, de la qualité et la rencontre avec le plus grand nombre. On s'appuie sur quelques têtes d'affiche pour faire partager nos coups de cœur. On a aussi voulu faire écho à des problématiques de société*», décrit-il avant de prendre la route pour le Festival d'Avignon.

Il y a d'abord les fidèles, qui reviennent toujours avec le même plaisir, comme le Petit théâtre de Pain le 7 décembre, le slameur Grand Corps Malade le 18 janvier, les cirassiens des Acrostiches le 25 janvier et l'humoriste Christophe Alévêque le 22 février. «*On a aussi le chanteur des Têtes Raïdes Christophe Olivier qui est devenu un ami. Il revient le 17 novembre avec Yolande Moreau, qui lira des textes de Prévert à sa façon*».

Il y a ensuite les têtes d'affiche. Trust, qui avait enflammé la scène de la fête du cognac l'an dernier



Trust, ici à la Fête du cognac l'an dernier, est l'une des têtes d'affiche de la saison à Rouillac.

Photo archives Quentin Petit

pour son retour, sortira ses plus beaux riffs de guitare le 11 octobre pour un concert qui devrait entrer dans les annales de la salle. «*Ça devrait dépoter un peu*», sourit le directeur, ravi de son coup. Le chanteur Gauvain Sers, passé par les Abattoirs de Cognac en mars,

est attendu le 24 novembre et le reggaeman Tiken Jah Fakoly le 13 avril. Les fans d'humour en auront pour leurs zygomatiques avec Manu Payet le 7 novembre et Chris Esquerre le 19 avril.

Moins connu mais tout aussi drôle, Yohann Metay présentera «*La Tragédie du dossard 512*» le 15 décembre. «*Il raconte comment, par un concours de circonstances, il s'est laissé entraîner dans l'aventure du trail du Mont-Blanc*».

## Des décentralisations toujours nombreuses

Le directeur insiste aussi sur les nombreuses décentralisations dans les communes voisines. «*C'est important de toucher un public qui ne se déplace pas dans les petits villages. Ça contribue à l'animation*». Il cite le spectacle

musical Volosi qui se tiendra le 30 novembre à la salle des fêtes de Gourville, ou le spectacle burlesque Piano Furioso qui aura lieu le 9 février dans la salle des fêtes de Ranville-Breuillaud.

«*On aura aussi un partenariat avec la Fondation Martell. Le danseur Thomas Chaussebourg présentera son spectacle de danse équestre avec son cheval noir dans le château de Lignères. C'est très beau et impressionnant de les voir communier ensemble sur scène*». Dans les tuyaux également, une collaboration renforcée avec La Canopée de Ruffec et les Carmes de La Rochefoucauld. «*On a plein de projets en commun qu'on détaillera à la rentrée, mais je peux déjà annoncer une sortie en Gironde l'été prochain*».

Programmation en détail et billetterie ouverte sur: [www.lapalene.fr](http://www.lapalene.fr)

## 16 000 entrées la saison dernière

Avant d'ouvrir la page de la nouvelle saison, Joël Breton fait le bilan de l'année écoulée. «*On a fait 16 000 entrées, ce qui est plutôt pas mal*», livre le directeur. Il retient les concerts de Juliette, La Rue Ketanou, les Ogres de Barbacks et Robert Charlebois comme moments forts. «*On a aussi eu de très beaux moments de théâtre avec "Les filles aux mains jaunes", Romane Bohringer*

et Alain Choquette», retrace-t-il. Les Sarabandes ont attiré environ 7 000 personnes le dernier week-end de juin à Saint-Cybardeau. «*On aurait pu faire mieux si il n'y avait pas eu ces histoires de vigilance orange et les matchs de la Coupe du monde. Ça a quand même été un moment magique, dont les œuvres sont encore visibles dans les rues du village*».

# Terrorisme: un plan d'action

Le gouvernement a présenté un nouveau plan de lutte contre le terrorisme, pour mieux combattre une menace jihadiste «mouvante» et désormais largement «endogène».

Aujourd'hui, «le terroriste n'est plus téléguidé par des cellules situées en Syrie; il prend le visage de personnes, parfois de petits délinquants, ou de personnes psychologiquement fragiles, endoctrinées ou auto-radicalisées», a déclaré hier Édouard Philippe en présentant un nouveau plan de lutte contre le terrorisme depuis le siège de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) à Levallois-Perret.

Ce plan constitue le troisième exercice du genre de la période récente, après le plan de lutte antiterroriste (PLAT) du 29 avril 2014 et le plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme (PART) du 9 mai 2016, sous le quinquennat Hollande. Depuis son arrivée au pouvoir, le nouvel exécutif a aussi musclé l'arsenal antiterroriste, avec notamment la loi controversée renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme (SILT) promulguée à l'automne 2017.

Le nouveau plan compte 32 mesures dont voici les principales:

## ■ Détection et «sortants»

D'ici à fin 2019, 48 détenus terroristes islamistes et 402 détenus de droit commun radicalisés devraient sortir de prison. Pour les autorités, ils constituent un «défi» aggravant la menace intérieure.

Une unité permanente de suivi de ces «sortants» sera créée au sein de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (Uclat) dépendant de la Police nationale, avec l'appui d'agents du renseignement pénitentiaire. Celui-ci sera struc-



En 2018, la France a été frappée en 2018 à deux reprises par des attaques terroristes revendiquées par Daech, coûtant la vie à cinq personnes.

Photo archives AFP

turé en «service à compétence nationale». 108 postes seront créés entre 2018 et 2020.

Dans le domaine de l'application des peines antiterroristes, Matignon annonce la création d'un service spécifique dirigé par un premier vice-président et composé de trois magistrats spécialisés.

## ■ Parquet antiterroriste

Annoncé en décembre 2017 par la garde des Sceaux Nicole Belloubet puis écarté du projet de réforme de la justice présenté au printemps, le parquet national antiterroriste (PNAT) fait un retour surprise dans le projet de loi

organique accompagnant celui de programmation pour la justice, attendus à l'automne.

Ce PNAT bénéficiera d'une équipe de magistrats et de fonctionnaires renforcée. Il ciblera les infractions liées au terrorisme mais aussi les crimes contre l'humanité et les crimes et délits de guerre, qui concernent les mêmes terrains (Syrie et Irak notamment), les mêmes interlocuteurs (DGSI, DGSE, état-major des armées, etc.) et requièrent le recours aux mécanismes de coopération internationale.

## ■ Profilage

Une cellule interservices de pro-

filage des auteurs d'attaques terroristes va être créée. Elle vise notamment à éclairer les processus sous-tendant le basculement d'un ou plusieurs individus dans le terrorisme. «L'ensemble des services travaillaient déjà sur le sujet mais il s'agit de mutualiser nos forces», a précisé le patron de la DGSI, Laurent Nuñez.

## ■ La DGSI, chef de file

Le rôle de la DGSI comme chef de file opérationnel de la lutte antiterroriste sur le territoire national est conforté par Matignon. «Nous sommes en train de renforcer encore, au sein de la DGSI, les structures de veille, d'alerte et de coordination, dans lesquelles sont représentés tous les autres services», a affirmé Édouard Philippe. Un état-major réunissant 14 services sera créé au sein de la DGSI.

Le Premier ministre a également souligné le «rôle central» des groupes d'évaluation départementaux (GED) qui regroupent, sous l'autorité des préfets, tous les services. Ils seront dorénavant réunis tous les 15 jours. Leur objectif sera «de renforcer l'exhaustivité et la fiabilité des informations contenues» par le Fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT), qui contient 20.000 noms.

Des «informations à caractère confidentiel» pourront être échangées avec les maires mais il n'est pas question pour les édiles d'avoir «un accès libre aux fichiers», a indiqué le chef du gouvernement.

## ■ FISC

### Les fermetures de trésoreries «accéléérées»

Le fisc va «accélérer» au cours des prochaines années les fermetures de trésoreries, en développant en retour des «maisons de services publics» et un système de «permanences» dans les territoires ruraux, selon le patron de l'administration fiscale, Bruno Parent, qui s'est chargé de préciser hier les contours de la vaste réforme fiscale. La Direction générale des finances publiques (DGFIP) est aujourd'hui «présente dans plus de 2.000 communes», a souligné Bruno Parent. Selon *Les Échos*, jusqu'à 20.000 postes d'agents publics pourraient être supprimés sur l'ensemble du quinquennat au sein de la DGFIP. Une hypothèse contestée par Gérard Darmanin, qui n'a pas donné à ce stade d'évaluation chiffrée.

## Le chiffre

# 88,3

Le taux de réussite au bac a atteint

cette année 88,3%, en légère hausse (+0,4 point) par rapport à l'année précédente, selon les chiffres quasi définitifs du ministère de l'Éducation nationale publiés hier après les oraux de rattrapage.

Il s'élève à 91,1% pour le bac général (+0,4 point), 88,9% pour le bac technologique (-1,6 point) et 82,6% pour le bac professionnel (+1,1 point). Au total, 675.600 candidats sont devenus bacheliers.

Par ailleurs, les candidats malheureux ayant été désinscrits de la plateforme Parcoursup, il reste 89.000 candidats en attente d'une place, un chiffre comparable à l'an dernier avec APB.

# 1,5 million de m<sup>3</sup> de déchets radioactifs

La France comptait fin 2016 sur son sol 1,540 million de m<sup>3</sup> de matières et déchets radioactifs, selon l'inventaire établi par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra).

«90% du volume sont des déchets de très faible activité (TFA) ou de faible et moyenne activité à vie courte (FMA-VC), donc d'un niveau de dangerosité jugé relativement faible», a observé hier Florence Liébard, qui dirige le service de l'inventaire des matières et déchets radioactifs de l'Andra. «70% (du volume total) de ces déchets sont stockés. Le reste est localisé sur les sites des producteurs de ces déchets», soit mille sites, a-t-elle précisé.

Le centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires) de l'Aube accueille les TFA, à vie courte ou longue, entreposés en surface. Les FMA-VC sont stockés en surface dans l'Aube et la Manche.

Un centre industriel de stockage géologique (Cigéo),

qui vise à enfouir à 500 m sous terre les déchets de moyenne activité à vie longue (MA-VL) et haute activité (HA), issus des centrales nucléaires et qui représentent 3,1%, est en expérimentation à Bure, dans la Meuse. L'électronucléaire représente 58,8 % du volume, la



recherche 27,7%, la défense 9,4%, l'industrie non électronucléaire 3,6% et le médical 0,6%.

Quatre scénarios ont été retenus par l'Andra, dont un basé sur l'arrêt du nucléaire après 40 ans d'activité. Les trois autres tablent sur la poursuite de l'électronucléaire suivant différentes stratégies: la durée d'exploitation des centrales à 50 et

60 ans, la technologie qui remplacera le parc actuel - EPR (réacteur pressurisé européen) ou un mélange EPR-RNR (réacteur à neutrons rapides).

«Plus on exploite longtemps, plus on produit des déchets radioactifs, c'est une évidence. Si on arrête le nu-

cléaire, on va être amenés à stocker des combustibles usés», jusque-là retraités pour en récupérer le plutonium, a développé la directrice de l'inventaire.

«Cet inventaire est une donnée d'entrée pour le débat national» sur la gestion des déchets nucléaires lancé par le ministère de la Transition écologique à l'automne, selon Florence Liébard.

## Cet après-midi



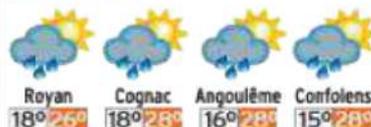
## Temps devenant lourd

Le temps reste estival, avec un soleil encore généreux, mais dans une atmosphère assez lourde. Des nuages continuent cependant de déborder par le Sud. Ils pourront se montrer temporairement menaçants en milieu de journée, laissant planer un petit risque d'ondées sur le Sud de la Saintonge. Les températures repassent fréquemment au-dessus des 30°C.

## Dimanche



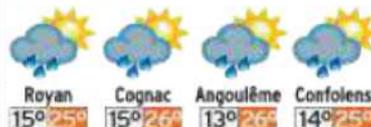
## Lundi



## Mardi



## Mercredi



## Judi



## Vendredi



## HIER

Mini / 16h

# 89 000 bacheliers attendent une place

**BAC** 88 % ont réussi l'examen mais beaucoup sont toujours sans affectation

Les résultats du baccalauréat, après rattrapage, sont tombés hier. Le taux de réussite a atteint cette année 88,3 %, en légère hausse (+0,4 point) par rapport à l'année précédente, selon les chiffres quasi définitifs du ministère de l'Éducation nationale.

Il s'élève à 91,1 % pour le bac général (+0,4 point), 88,9 % pour le bac technologique (-1,6 point) et 82,6 % pour le bac professionnel (+1,1 point). Sur les 765 000 candidats à la session 2018, plus de la moitié (52 %) passait un bac général, 20 % un bac technologique et 28 % un bac professionnel.

Dans la filière générale, c'est le bac économique et social (ES) qui affiche une hausse de son taux de réussite (+1,3 %). L'an dernier, le taux de réussite au bac avait atteint

87,9 %, en léger repli (-0,6 point) après le taux de record affiché en 2016.

### 89 000 bacheliers à caser

Les lycéens recalés ont été désinscrits de Parcoursup : il reste donc 89 000 bacheliers en attente d'une place dans l'enseignement supérieur. Près de 75 000 candidats étaient en attente d'une proposition hier et quelque 13 900 ont demandé à être accompagnés par le recteur de leur académie, un dispositif nouveau entré en vigueur dès les premières réponses de Parcoursup.

L'an dernier, le 14 juillet, 87 000 candidats étaient en liste d'attente. Mais cette année, la plateforme continue de « mouliner » jour après jour et des places se li-

bèrent chaque jour, jusqu'au 5 septembre, souligne le ministère de l'Enseignement supérieur.

### 87% d'admis au brevet

Un peu plus de 704 000 collégiens ont été admis au brevet en 2018, soit un taux de réussite de 87,1 %, en baisse de 1,9 point par rapport à l'année précédente, selon les résultats provisoires publiés vendredi par l'Éducation nationale.

Dans le détail, 22,6 % des candidats ont obtenu la mention très bien, 22,2 % la mention bien, 21,3 % assez bien et 21 % ont été reçus sans mention. La série générale, qui concerne 91 % des inscrits, affiche le taux de réussite le plus élevé, avec 88 % de lauréats, en recul de 1,8 point par rapport à 2017. Chez



Le taux de réussite est en légère hausse par rapport à l'an dernier. PHOTO D. LEDÉDIC/« 50 »

les candidats de la série professionnelle, 78,1 % ont décroché l'examen, un taux en repli de 1,6 point.

# Macron et les armées : la confiance retrouvée

**DÉFENSE** Les tensions qui avaient marqué le 14 juillet 2017 et préparé la démission du général de Villiers semblent oubliées. La hausse annoncée des budgets a rassuré les militaires

PIERRE TILLINAC  
p.tillinac@sudouest.fr

Un an après la crise ouverte entre Emmanuel Macron et le général de Villiers, qui avait critiqué les coupes budgétaires annoncées, les relations entre Emmanuel Macron et les armées semblent s'être apaisées.

Pendant l'année écoulée, le chef de l'État s'est employé à restaurer la confiance mais c'est surtout la loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, qui a rassuré les militaires sur leur avenir, même s'ils insistent sur la nécessité de rester vigilants puisque les « marches » les plus importantes sont annoncées pour le quinquennat suivant.

Cette LPM, définitivement adoptée au mois de juin, prévoit notamment une hausse de 1,7 milliard d'euros par an jusqu'en 2022, avant des hausses de trois milliards par an à partir de 2023, pour atteindre un budget à 50 milliards d'euros, ce qui correspond au seuil de 2% du PIB.

## 4 500 militaires au Sahel

Cet effort budgétaire « sans précédent » va permettre de faire remonter les effectifs des troupes et d'améliorer les équipements et les infrastructures, mis à mal par plusieurs années de baisse consécutives.

Le gouvernement a également fait évoluer le dispositif Sentinelle pour alléger la pression qui pesait sur les militaires. Parallèlement il a lancé un plan famille, qui vise à améliorer la condition militaire pour un budget total de 300 millions d'euros sur cinq ans, qui reprend certaines mesures déjà prévues.



Depuis un an, le président de la République a réussi à regagner la confiance des armées. ARCH. AFP

Sur le plan opérationnel, les hommes et les femmes restent toutefois excessivement sollicités avec l'opération Sentinelle sur le territoire national et l'opération Barkhane au Sahel.

Cinq ans après l'intervention de la France au Mali, environ 4 500 soldats français sont toujours présents dans la bande sahélo-saharienne où la situation sécuritaire reste préoccupante.

Les forces régionales du G5 ne semblent toujours pas être en mesure d'assurer encore leurs missions de façon satisfaisante, ce qui rend peu probable un éventuel désengagement français à court terme.

## DÉFILÉ SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES

4 300 militaires, 220 véhicules, 250 chevaux, 64 avions et 30 hélicoptères participent ce matin, à partir de 10 h 30, au traditionnel défilé sur les Champs-Élysées. L'une des quatre premières femmes officiers à avoir servi à bord d'un sous-marin nucléaire défilera au côté de son équipage. Les neuf Alpha Jet de la Patrouille de France voleront avec, à leur bord, trois blessés de guerre issus des forces spéciales.

L'astronaute Thomas Pesquet aura, quant à lui, le privilège de voler à bord d'un Rafale. L'édition 2018 du 14 juillet met aussi à l'honneur

l'ensemble des forces envoyées au secours des populations locales après les ouragans Irma et Maria, dans les Antilles. Après les États-Unis en 2017, le Japon et Singapour sont les invités d'honneur de cette année. Depuis vingt ans, des pilotes de chasse singapouriens sont formés sur la base de Cazaux, en Gironde.

À Bordeaux, le défilé débutera un peu avant 20 heures, place des Quinconces. Les sauts en parachute des militaires du 13<sup>e</sup> régiment de dragons parachutistes sont prévus à 20 h 20.

# De nouvelles mesures contre le terrorisme

**SÉCURITÉ** Parmi les 32 dispositions figurent notamment le suivi des détenus sortant de prison et la création d'un parquet national dédié

Édouard Philippe a présenté hier un nouveau plan de lutte contre le terrorisme (voir notre infographie). « Le terroriste n'est plus téléguidé par des cellules situées en Syrie ; il prend le visage de personnes, parfois de petits délinquants, ou de personnes psychologiquement fragiles, endoctrinées ou autoradicalisées », a souligné le Premier ministre, depuis le siège de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). D'autant que le pays se prépare à un week-end sous haute sécurité avec les festivités du 14-Juillet et la finale France-Croatie du Mondial-2018 en Russie demain. Face à une menace « diffuse et mouvante », le chef du gouvernement a consacré la DGSI dans son rôle de « pilotage » de la lutte antiterroriste : elle assurera

désormais la « coordination opérationnelle » du renseignement et des investigations judiciaires.

## Parquet antiterroriste

Parmi les autres dispositions phares de ce plan comptant 32 mesures : la création d'une « cellule spécifique » afin de suivre, à leur sortie de prison, les détenus terroristes ou radicalisés, sachant qu'environ 450 détenus terroristes ou radicalisés devraient être libérés d'ici fin 2019. Le chef du gouvernement a également créé la surprise en annonçant qu'un parquet national antiterroriste (PNAT) serait bel et bien créé. Jusque-là, la lutte antiterroriste était confiée à une section du parquet de Paris, dirigé par François Molins, appelé à rejoindre la Cour de cassation.

## SÉCURITÉ

### LE PLAN GOUVERNEMENTAL CONTRE LE TERRORISME

Les principales mesures annoncées, le 13 juillet 2018, par Édouard Philippe.



**Détenus radicalisés en fin de peine** : améliorer le suivi. Création d'une « cellule spécifique » au sein de l'UCLAT\*. 108 postes créés d'ici 2020.



Renforcement du **Bureau national du renseignement pénitentiaire**. **3 000 personnes** suivies actuellement.



La **DGSI** en « chef de file opérationnel ». Chargée de la **coordination du renseignement** et des **coopérations internationales** en matière terroriste.



Création d'un **parquet national antiterroriste (PNAT)**.



Cycle de **formation spécialisée** dans la **lutte anti-terroriste** à l'École nationale de la magistrature.



Constitution d'une « **cellule de profilage** » d'auteurs d'attaques terroristes.

\* Unité de coordination de lutte antiterroriste. Source : médias.

VISACTU

## INDISCRÉTION

### Les Charentais en force à Paris

La BA 709 de Cognac est bien représentée pour le défilé du 14 Juillet. Ce matin, à Paris, il y aura 73 militaires au défilé terrestre (lire notre édition d'hier) mais aussi, dans le ciel, le drone Reaper avec six avions TB 30 (les fameux Epsilon sur lesquels s'entraînent les élèves pilotes), dans le cadre du Dispositif particulier de sûreté aérienne (DPSA)

# La carte des 14 plans d'eau où se rafraîchir

**CHARENTE** Cet été, le département compte 14 lieux de baignade, rivières, lacs ou étangs, référencés par l'ARS

CLÉMENT GUERRE  
angouleme@sudouest.fr

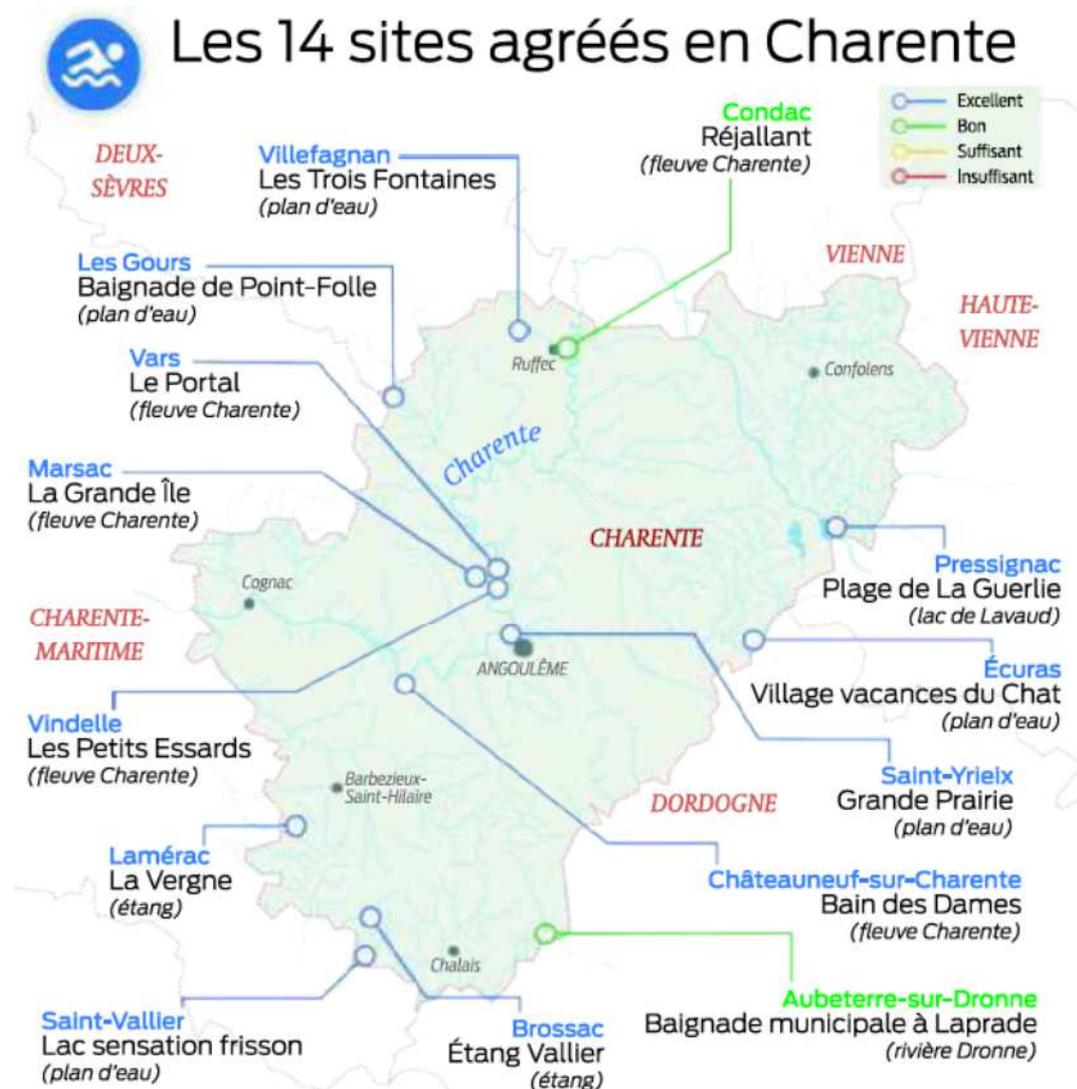
Pour piquer une tête cet été, les Charentais peuvent se rafraîchir dans 14 points d'eau naturels, lacs, rivières ou étangs. Cette année, 12 sites de baignades sont notés « excellents » par l'Agence régionale de santé (ARS), c'est un de plus que l'année dernière. Deux plans d'eau sont, eux, jugés de « bonne qualité ». Pour se baigner en toute quiétude, toutes ces zones de baignade font l'objet d'un contrôle de l'Agence régionale de santé (ARS) indique Joëlle Vigier, ingénieur en études sanitaires à la délégation charentaise de l'ARS.

## 1 Peut-on se baigner sans danger sur ces 14 sites ?

Oui, dans notre département tous les plans d'eau ont une eau classée « excellente » ou « bonne » (voir notre infographie ci-contre), aucun site n'est jugé « suffisant » ou « insuffisant ». Il n'y a donc aucun risque, même pour les enfants. Contrairement à ce qu'on peut croire, l'eau verte ou la présence d'algues ne présage pas de danger pour les nageurs. L'ARS a vérifié le taux de bactéries et de pollution dans l'eau, pour qu'ils ne présentent aucun danger. D'ailleurs les 14 sites font l'objet de contrôle tout l'été.

## 2 Comment se déroule la surveillance des sites ?

Les 14 points d'eau sont testés deux fois par mois avec des contrôles réalisés de façon inopinée sur les sites. On inspecte le taux de bactéries et surtout la prolifération des cyanobactéries, appelées



Sources : Agence régionale de santé (ARS) – Rapport sur la qualité des eaux de baignade

infographie

aussi « les algues bleues ». Ces dernières se développent avec la chaleur, se déplacent avec le vent et peuvent créer des toxines dangereuses pour l'homme, à la manière des algues vertes en Bretagne. Les sites charentais « potentiellement à risque » sont le plan d'eau de Saint-Yrieix et la plage la Guerlie à Pressignac. Si le seuil de 100 000 cellules par millilitre d'eau est dépassé, la zone est immédiatement fermée à la baignade. (C'est arrivé en août 2016 à

Pressignac et à Écuras, mais pas lors de l'été 2017). Heureusement en ce début de vacances, les analyses n'inspirent aucune inquiétude sur ces deux plans d'eau.

## 3 Pourquoi uniquement 14 sites de baignade ?

C'est d'abord une question financière. Les points d'eau doivent être surveillés et toutes les communes ne peuvent pas se le payer tout l'été. En 2010, la Charente comptait près de 30 sites ouverts à la

baignade, aujourd'hui il n'y en a plus que 14. C'est aussi une question de surveillance de la qualité de l'eau. Car avant d'ouvrir un plan d'eau, l'ARS réalise des tests pendant un an pour s'assurer de la qualité de l'eau. En ce moment, nous évaluons par exemple l'eau d'un étang à Barbezieux, il devrait ouvrir l'année prochaine.

La liste des points d'eau et les résultats des prélèvements de l'ARS à retrouver sur [www.baignades.sante.gouv.fr](http://www.baignades.sante.gouv.fr)

## Incendie sans gravité au club de golf

Le feu s'est déclaré en début d'après-midi au lieu-dit La Maurie, à l'entrée du golf de Cognac. Plusieurs cyprès se sont embrasés sur une cinquantaine de mètres, « vraisemblablement à cause d'un mégot mal éteint ». Rapidement maîtrisé par les pompiers, le feu a endommagé deux câbles haute tension qui alimentent le transformateur du golf. Enedis est intervenue pour rétablir le courant. L'incendie n'a fait aucune victime, ni dégâts sur les locaux du golf.

# Dans les vignes, à l'X'eau, Séraphine voyage

## EXPOSITION

Albane de Roffignac et Bérangère Dosière présentent « Les Tribulations de Séraphine » à l'Espace Découverte

DIDIER FAUCARD  
d.faucard@sudouest.fr

Tout dans cette exposition est fait pour provoquer la curiosité. « Les Tribulations de Séraphine », tout d'abord, pourquoi ce titre ? « Nous avons voulu faire de Séraphine une icône, telle une déesse grecque qui serait là pour mettre en valeur les paysages du Cognacais, mais d'une manière plutôt contemporaine. Il y a une création plastique sur chaque lieu pour en proposer une lecture nouvelle et provoquer une charge émotionnelle différente à chaque fois », explique Bérangère Dosière.

Deuxième interrogation quant au prénom, peu commun : « Il nous est apparu comme une évidence car proche de l'image d'un ange », sourient les deux femmes. Car même si Bérangère Dosière se dit peu réceptive aux ondes mystiques, toutes deux se rejoignent pour affirmer qu'il s'est passé quelque chose pendant leur travail. Comme si, effectivement, un ange gardien veillait.

« Notre rencontre, par exemple. Elle s'est faite complètement par hasard, il y a quatre mois, on ne se connaissait pas. Et puis certaines fois, il y avait une déviation qui nous empêchait d'aller sur un site et nous découvriions un autre lieu qui supplantait le premier choisi. Il y a eu plein de petites choses comme ça », raconte Albane de Roffignac.



Albane de Roffignac et Bérangère Dosière, du côté de la série des rouges. PHOTO D.F.

Un travail béni des dieux ? Peut-être. Une chose est certaine, l'association entre Albane de Roffignac, la photographe, connue entre autres pour son travail sur le monde du cognac et Blues Passions, et Bérangère Dosière, la plasticienne, spécialiste du maquillage et de la coiffure studio ayant travaillé pour des maisons comme Givenchy ou Dior, a débouché sur une magnifique exposition photos, comme autant de regards uniques sur la région.

### Abbaye de Bassac

« Tout est parti de la demande que m'a faite l'Espace découverte d'une exposition sur le patrimoine, mais je n'avais pas envie de faire des photos classiques déjà vues partout », indique Albane de Roffignac. La rencontre avec Bérangère Dosière est tombée à pic. « Nous avons travaillé en symbiose et complémentarité. Nous partageons la même vision des images que nous voulions donner, les mêmes références. Tout a été fluide », témoignent les deux femmes.

Les complices ont donc « trimballé » Séraphine - qui est un mannequin et non un modèle vivant même

si sur certaines photos on peut s'y tromper -, habillée des masques conçus par Bérangère Dosière et mise en scène, de l'ancienne piscine d'été de Cognac au château de Bouteville, en passant par l'X'eau, les vignes de Grande-Champagne, Gensac-la-Pallue, l'abbaye de Bassac et Saint-Preuil. De cette « aventure », elles ont accouché d'une exposition accompagnée d'une musique, « que je voulais très atmosphérique », signée Vincent Dziacko, un ami musicien de Bérangère Dosière. L'accrochage se compose de six séries, six atmosphères, six couleurs différentes. « Je voulais faire des photos qu'on ne fait pas que voir mais qu'on regarde. Montrer qu'à l'heure où l'image est omniprésente et où tout le monde prend des photos avec son téléphone, la photo est bien un art à part entière », confie Albane de Roffignac. Toute la différence entre faire des images et poser l'œil du photographe.

C'est particulièrement flagrant ici : « L'idée est que chacun, à partir de ce qu'il voit, se fabrique sa propre histoire en toute liberté. C'est une invitation à voyager et voir les lieux autrement », résument les deux artistes.

### NOS COUPS DE CŒUR

Le voyage se fait instantanément, dès la première image au bord de l'ancienne piscine d'été. Et il ne s'achève qu'à la dernière photo dans les vignes. Même si on avoue ici un véritable coup de cœur pour les photos très contemporaines, surréalistes voire futuristes. Celles à la piscine, pas sans rappeler certains clichés illustrant des albums de Pink Floyd (« Wish You Were here »), un portrait qui ramène à l'univers de l'auteur de BD Enki Bilal et surtout l'impressionnante série des rouges. La sensualité des clichés faits à Bassac ne laisse pas de marbre non plus.

« On doit remercier l'Espace découverte qui nous a laissé toute latitude », ajoutent-elles. Un choix judicieux. Et quelque chose nous dit que cette collaboration ne fait que naître et que Séraphine a de bien beaux jours devant elle...

Exposition à voir jusqu'à fin août. Tous les jours de 10 heures à 18 h 30.



## LE PIÉTON

A remarqué une drôle de pancarte, dans le quartier Saint-Jacques. Il vante l'arrivée de la Fête de la Croix-Montamette, du 20 au 23 juillet, sur l'esplanade du même nom. Mais il est posé la tête à l'envers. Une façon, probablement, d'indiquer que les attractions de la fête foraine sont renversantes.



PHOTO PHILIPPE MÉNARD

### AGENDA

#### AUJOURD'HUI

« 1918-2018, cent ans après ». De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, expositions et conférence musicale, à la bibliothèque. Entrée libre. Tél. 05 45 36 19 50.

« Celebrate ». De 11 h à 18 h, dessins de Christophe Duron, au Musée d'art et d'histoire. Tél. 05 45 32 07 25.

« Les rendez-vous du design ». De 11 h à 18 h, exposition par la maison Rémy Martin, au Musée des arts du cognac. Tél. 05 45 32 66 00.

#### DEMAIN

Escapade historique. À 16 h, déambulation sur les pas de François-I<sup>er</sup>. Rendez-vous à l'Espace découverte. Tarifs : 4,50 € / réduit 4 € / gratuit -18 ans. Tél. 05 45 36 03 65.

### UTILE

« Sud Ouest » rédaction. Tél. 05 45 36 62 80.

« Sud Ouest » abonnements. Tél. 05 57 29 09 33.

# Quatre centres sociaux, mais trois agréments

**SOCIAL** Le maire apporte des précisions sur l'évolution envisagée pour les structures sociales

Le secteur social est à la veille de grandes évolutions à Cognac, il n'est pas forcément évident de s'y retrouver. Mercredi dernier, le Conseil municipal évoquait le fonctionnement des centres sociaux, à l'occasion du vote d'une subvention à l'Association socio-éducative de la région de Cognac (Aserc). Le maire, Michel Gourinchas, indiquait au passage que la municipalité envisageait la mise en place d'un centre social pour le centre-ville, en accord avec la CAF (Caisse d'allocations familiales).

L'article qui y était consacré dans notre édition d'hier pouvait générer une confusion. Il faut distinguer l'agrément délivré par la CAF pour un centre social, et le bâtiment en

tant que tel. Un agrément pourrait être attribué à une structure en centre-ville, dont il reste à définir le contour. L'Aserc pourrait en être à la tête, mais pas forcément, relève Michel Gourinchas. Le centre social de Crouin garde naturellement le sien. Le troisième pourrait être partagé entre la Passerelle et la Maison du temps libre, les centres sociaux de l'Aserc à la Cité des rentes et à la Chaudronne. Ils ont aujourd'hui chacun le leur. Ce partage n'empêcherait pas l'Aserc de rester présente dans chacun des quartiers. Tout cela fait l'objet d'une réflexion plus large, incluant le centre social Les Quatre routes, qui dispose de son côté de son propre agrément.

## Découvrir un sport : le viet vo dao

Les pratiquants de viet vo dao castelbernardins ouvrent leur discipline aux néophytes plusieurs mardis de cet été, dès 18 h 30 et en plein air. Ils invitent le public à tester aussi bien leur art externe (combat, self-défense) que leur art interne (techniques de respiration), ainsi que le maniement des armes traditionnelles. En cas de mauvais temps, les séances d'initiation se dé-

rouleront à la salle des fêtes des Pierrières (10 rue de la Commanderie). Rendez-vous mardi prochain à la base plein air André-Mermet de Cognac ; le 24 juillet au jardin public de Cognac ; les 7, 14 et 21 août au parc des Pierrières à Châteaubernard ; le 28 août à la base plein air de Cognac. Contact : Christophe au 06 03 24 37 78 ou [www.vietvodaotl-cognac.fr](http://www.vietvodaotl-cognac.fr)



Des pratiquants en position de combat. PHOTO DR

# Ecole et avenir de l'immeuble Platon

Le Conseil municipal de Gensac a débattu sur un ordre du jour assez chargé. Parmi les dossiers, celui de l'école des Chardons. Un léger retard est craint pour l'achèvement des travaux d'extension de la maternelle et deux avenants aux marchés ont été adoptés : une augmentation de 16 954 euros hors taxes pour la protection de la séparation du préau et de la classe ; une baisse de 2 245 euros hors taxes au niveau des fenêtres.

## La cantine plus chère

De nouveaux tarifs, en légère augmentation, ont été votés, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 : 2,15 € par repas de cantine pour les enfants ; 3,20 € pour les enseignants ; 1,20 € par garderie, matin ou soir ; 2,25 € par garderie l'après-midi.

Les élus s'inquiètent de la hausse d'impayés pour les repas de cantine et les loyers. Face à ce problème, ils ont débattu sur les modalités d'encaissement pour la cantine. Ils ont écarté la vente de tickets et maintiennent le paiement selon un relevé quotidien, en proposant aux familles un choix de moyens de paiement plus modernes (pré-

lèvement mensuel sécurisé, titre). Le même système est adopté pour le règlement des loyers. Malgré de multiples relances en cours par le comptable du Trésor, des créances demeurent irrécouvrables : « Un problème complexe pour les élus qui font preuve de vigilance. » Après débats, il a été décidé d'annuler les impayés pour un montant de 4 381 euros, dus entre 2013 et 2018 (quatre abstentions).

En bref, le compte épargne-temps sera ouvert à tout le personnel ; les élus acceptent le supplément à budgéter (de l'ordre de 2 340 euros) pour le fonds national de péréquation (FPIC) lié au potentiel fiscal. Deux emplois non permanents, à temps non-complet, sont créés pour un accroissement temporaire d'activité. Le projet d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Charente est lourd et va entraîner un coût important pour la commune (21 euros par habitant et par an).

Les motions de soutien contre la fermeture de la trésorerie de Jarnac et contre la réduction drastique des heures d'ouverture du guichet de la gare, dite de Jarnac, ont été adop-

tées à l'unanimité. Les élus ont aussi émis un avis défavorable au projet de fusion entre les communes de Rouillac et Sigogne (trois abstentions).

## De nouveaux écoliers

Face à une augmentation des effectifs de l'école liée aux nouveaux logements, un comptage sera fait à la rentrée afin d'étudier une éventuelle ouverture en 2019-2020. Les élus souhaitent le maintien des temps d'activités périscolaires (TAP), avec la semaine de quatre jours et demi. Ils vont étudier les modalités d'emploi de l'animateur chargé des TAP qui pourrait se voir confier de nouvelles missions sur la commune.

L'avenir de l'immeuble Platon a de nouveau animé la fin de la réunion : état des lieux, projets commerciaux, conséquences budgétaires, avenir du bar-restaurant fermé en centre bourg, projet d'atelier de torréfaction. Beaucoup de questions, des avis partagés, peu de réponses, les élus vont poursuivre leurs réflexions avant de prendre une décision.

**Samuel Méchain**

# Recensement début 2019

Lors de sa dernière réunion, le Conseil municipal de Saint-Même a nommé Maurice Bourabier coordinateur du recensement de la population, qui aura lieu du 17 janvier au 16 février prochain, avant la désignation des agents recenseurs.

Aussi, la motion de soutien contre la fermeture de la trésorerie de Jarnac a été votée à l'unanimité, comme celle contre la réduction drastique des horaires d'ouverture du guichet de la gare, dite de Jarnac.

La commune a également décidé de se porter partie civile pour le dossier du Sivom (Syndicat intercommunal à vocations multiples) du Cognçais. À la suite de l'examen du revenu fiscal des collectivités, le Conseil a accepté l'augmentation du FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et

communales) et la mise en place de panneaux photovoltaïques, qui obligent à une décision modificative du budget principal.

Après débats, les tarifs de droit de plaçage sont ainsi modifiés, à compter du 1<sup>er</sup> juillet dernier : un euro pour la part alimentaire et non alimentaire (vote avec dix voix pour et quatre abstentions). Une enquête publique est ouverte du mercredi 20 juin à vendredi prochain (31 jours consécutifs) à la suite d'une demande d'autorisation présentée par la SARL SDIP, dont le siège social est situé à Ussou-du-Poitou, pour le renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière souterraine de pierre de taille, avec modification des conditions d'exploitation, située à Bois-Charente. Avis favorable à ce projet.

**S. M.**

# Des citoyens soutiens de la gendarmerie

Mercredi dernier, en présence de son conseil municipal, Alain Chollet, maire de la commune, recevait la sous-préfète, Chantal Guélot, le commandement du groupement de gendarmerie de Cognac, Laurent Geoffroy, dans le but de signer la convention de participation citoyenne Voisins vigilants (initiative existante depuis 2007), qui allait lier la commune à la gendarmerie. La sous-préfète s'adressait à son auditoire pour préciser que cette démarche, qui s'intégrait parmi d'autres au sein de la commune, avait pour but la prévention de la délinquance.

## Des échanges d'informations

« L'intérêt de cette démarche, pas obligatoire, s'est intégré à d'autres démarches au sein de nombreuses communes. Elle a pour but de lutter contre la délinquance. Après quelques années de vie, ajoute le lieutenant-colonel, il s'est avéré une diminution des actes délictueux sur les communes qui l'ont mis en application. »



La sous-préfète signe la convention en compagnie du maire Alain Chollet et du lieutenant-colonel Geoffroy. PHOTO C-C.G.

L'objectif est d'échanger des informations entre la population, les élus et la gendarmerie pour signaler, par exemple, des véhicules inconnus qui stationnent soit trop longtemps, soit trop souvent sur la

commune. Pour ce faire, des référents, pour les différents quartiers de la commune, se sont proposés. Il s'agit de : Bruno Petit, Louis Nondeu, Paul Raynaud et Jean Simonel. C-C. G.